

Zac Bercy-Charenton

Démarche de concertation 2022

Compte-rendu Atelier 2 « un quartier accueillant et convivial »

RAPPEL DU CONTEXTE

La Ville de Paris et la Mairie du 12^e arrondissement ont engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la façon de reconvertir les friches SNCF situées entre le faisceau ferré de la Gare de Lyon et la Seine, du quartier de Bercy à la ville de Charenton-le-Pont, pour en faire un véritable quartier. C'est le dernier site parisien d'une telle ampleur en cours de mutation (80hectares). En 2018, la Ville de Paris a adopté un plan guide (un document présentant l'ensemble du programme urbain). Elle a créé une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), un dispositif opérationnel et légal pour mener à bien un projet urbain et a confié sa mise en œuvre à la SEMAPA (aménageur du site). La modification du projet urbain Bercy-Charenton s'est imposée avec la révision du Plan Local d'Urbanisme lancée en 2020 pour engager la transition climatique de la Ville de Paris. Dès 2021, le choix a été fait de mettre les citoyen.ne.s au cœur de la réflexion en mandatant un comité citoyen et en lui donnant pour mission de requestionner le projet urbain de 2018 à l'aune de ces nouvelles ambitions. Le comité citoyen a remis son avis sous forme de 59 propositions.

A la suite du travail du Comité Citoyen mis en place par l'aménageur (la SEMAPA), les objectifs de la ZAC ont été revus. La Ville de Paris a lancé une démarche de concertation réglementaire en 2022, en vue de la modification du dossier de ZAC. L'agence Ville Ouverte, bureau d'études en urbanisme et concertation, a été mandatée par la Ville de Paris pour l'organisation de cette démarche.

Cette phase de concertation a pour objectif d'informer les Parisien.ne.s des réflexions en cours sur ce périmètre, de confirmer avec eux les pistes de réflexion proposées par les membres du Comité Citoyen et d'approfondir certains éléments de réflexion.

Cette démarche est constituée en deux temps :

- Cet été, une phase d'informations et de recueil général d'avis a pris la forme d'une exposition éphémère sur le site de l'occupation temporaire Bercy-Beaucoup, au cœur du périmètre de projet. Cinq expositions déportées ont été installées dans le 12^e arrondissement de Paris et à Charenton-le-Pont. Des temps d'échanges et des balades urbaines commentées par l'aménageur (SEMAPA), la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris et les maîtrises d'œuvre (les paysagistes Coloco et Atelier Jours, et les architectes-urbanistes Leclercq Associés) ont été organisés pour découvrir le périmètre du projet et ses enjeux. Ils ont permis à plus d'une centaine de participant.e.s de connaître l'état des lieux des réflexions, et de formuler de premiers questionnements. Un questionnaire multithématique papier (disponible en mairie du 12^e et lors des temps d'échange) et en ligne (sur la plateforme idee.paris.fr) était disponible de juillet à début novembre pour permettre aux habitant.e.s de s'exprimer sur leurs besoins et leurs envies pour le futur quartier.
- À la rentrée, de septembre à octobre, une série d'ateliers de travail a été organisée pour permettre aux habitant.e.s d'échanger plus précisément avec les paysagistes concepteurs et architectes-urbanistes sur plusieurs secteurs et thématiques :

- **L'équilibre à trouver entre usages urbains et préservation de la biodiversité en ville.**
- **Les facteurs pour un quartier hospitalier, accueillant et inclusif, en particulier du point de vue de la mobilité.**
- **Les densités et formes urbaines du futur quartier, en lien à ses ambiances.**

INTERVENANT.E.S

- V. GRIMONPONT - cheffe de projets urbains, Direction de l'Urbanisme
- M. MARAIS - chargée d'opérations à la SEMAPA
- F. GUÉRIN et L. GUILLAUME, urbanistes-concertants, agence Ville Ouverte
- R. DERRIEN- urbaniste environnementaliste, agence Alto Step
- G. VERNOUILLET - en charge de l'évaluation impact santé, Direction de la santé
- C. DESCHAMPS - professeure des Universités en socio-anthropologie
- B. BELLIER - illustratrice et facilitatrice graphique

LE DEUXIÈME ATELIER PARTICIPATIF

Le deuxième atelier s'est tenu le 27 septembre 2022 à la maison de la vie associative et citoyenne du 12^e arrondissement de Paris (181 avenue Daumesnil) entre 18h30 et 21h. 32 participant.e.s étaient attendu.e.s pour ce temps d'échange. 18 d'entre eux étaient effectivement présents :

- 9 hommes et 9 femmes
- 4 personnes ayant moins de 35 ans ; 8 personnes ayant entre 35 et 50 ans ; 6 personnes ayant plus de 50 ans
- 9 personnes résidant au sein du 12^e arr. de Paris ; 5 personnes résidant ailleurs dans Paris ; 4 personnes résidant dans une autre ville.

L'objectif de l'atelier était de travailler sur les critères pour rendre les espaces publics hospitaliers, accueillants et inclusifs pour toutes et tous, notamment à partir des questions de mobilités. Il s'est déroulé en quatre temps.

1. La Ville et l'aménageur ont d'abord présenté le contexte et les nouvelles orientations de la ZAC (les intentions politiques et urbaines).
2. Une table-ronde a ensuite permis aux participant.e.s de se familiariser avec les notions clés de la thématique de l'atelier.
3. Les citoyen.ne.s ont ensuite travaillé (pendant 1 heure) sur deux sujets centraux pour l'aménagement du futur quartier :
 - L'aménagement de la rue Baron-Le-Roy sous le boulevard périphérique.
 - Les mobilités et services au sein du futur quartier, à partir de situations fictives.
4. Un temps d'échanges non-mixte a été mis en place pour comprendre les expériences au sein des espaces publics différenciées selon le genre.

COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

1. Introduction sur le projet et la démarche

Ville Ouverte a introduit l'atelier en présentant la démarche de concertation en cours et le déroulé de la soirée. La Ville de Paris et la SEMAPA (aménageur du périmètre pour le compte de la Ville de Paris) ont d'abord présenté le contexte général de la démarche et du projet. Véronique Grimonpont, de la Direction de l'Urbanisme, a rappelé les caractéristiques majeures du site, le processus de projet et les intentions politiques pour le périmètre, inspirées du travail du Comité Citoyen organisé en 2021. La SEMAPA a ensuite présenté les nouvelles orientations du projet, traductions spatiales et programmatiques de ces intentions.

Ce qu'il faut retenir de cette introduction

Le périmètre de ZAC, situé dans le 12^e arr. est l'un des plus importants actuellement à Paris. Il s'étend sur 80 hectares et 5 secteurs - Poniatowski, Lamé, Rapée, Triangle et Léo Lagrange. La ville réfléchit depuis longtemps à la mutation de ce périmètre de friches ferroviaires et logistiques aux contraintes structurelles et topographiques fortes. L'objectif initial et principal est d'aménager des liaisons et une couture urbaine entre Paris et Charenton-le-Pont, notamment avec le prolongement de la rue Baron-Le-Roy jusqu'à Charenton-le-Pont. Ce territoire a connu plusieurs « vies » et plusieurs projets ont été envisagés depuis 2008.

La modification du projet s'explique par la volonté de la Ville de Paris de penser l'adaptation de la ville au réchauffement climatique, notamment dans son nouveau PLU bioclimatique. Le processus de concertation reprend aujourd'hui sur la base des nouveaux objectifs d'aménagement arrêtés en juillet dernier par le Conseil de Paris. Des études plus précises vont ensuite être entreprises en 2023, dont l'étude d'impact environnemental et l'évaluation impact santé, pour définir une programmation plus fine et arrêter le nouveau dossier de ZAC après une phase d'instruction et d'enquête publique. Les études techniques et de conception pourront être lancées en 2024, avec de premiers travaux à partir de 2025.

Ce projet se construit sur un temps long. En attendant l'aménagement définitif du nouveau quartier, le secteur Triangle est occupé temporairement par l'association YES WE CAMP afin d'ouvrir le site aux habitant.e.s, de conduire des projets de jardinage urbain, de sensibilisation à l'environnement en milieu urbain et d'inclusion sociale. Cette occupation permettra également d'enrichir la programmation du futur parc urbain du secteur Triangle.

Premier temps d'échanges avec la salle

- **Programmation**

Equipements publics : Le collège prévu dans le cadre de l'arrivée de 3.500 nouveaux habitant.e.s est une bonne chose pour un participant qui rappelle que les habitant.e.s de Bercy sont également en attente d'un collège plus proche.

→ La Ville et la SEMAPA rappellent que le programme d'équipements est en cours de révision pour donner suite à la baisse de la constructibilité et que la répartition des équipements scolaires n'est pas encore faite. L'offre alentour est prise en compte dans les calculs. La Ville de Charenton est également intéressée par la construction de ce collège et demande qu'il puisse également accueillir des élèves charentonnais.

Gare frigorifique de Bercy : Une personne présente interroge sur la nécessité de conserver des activités logistiques dans ce secteur et s'il n'est pas possible de transformer le bâti et les voûtes pour en faire autre chose, comme des ateliers d'artisans par exemple. Certain.e.s participant.e.s se montrent très intéressés par l'avenir du site.

- La Direction de l'Urbanisme répond que la réflexion reste encore très ouverte sur le sujet. Le travail du Comité Citoyen oriente la réflexion vers la conservation complète des 6 voûtes de la gare de la Rapée inférieure, là où le précédent projet n'en conservait que 4. Des études se poursuivront sur ce secteur qui n'est pas défini. La Ville débute cette réflexion.

Plusieurs participant.e.s s'interrogent sur le type de logements et sur la maîtrise des loyers.

- La Direction de l'Urbanisme explique qu'un travail a déjà été réalisé pour définir les différentes typologies de logements. Aujourd'hui, il est plutôt question d'avoir des logements avec un Bail Réel Solidaire (BRS), des logements sociaux et intermédiaires, et peut-être un peu de logements libres. Les nouveaux équilibres ne sont pas encore établis mais il y a une forte demande pour les BRS, les logements sociaux et intermédiaires.

- **Mobilités et liens urbains**

La traversée Lumière : La traversée par le bâtiment Lumière semble très pertinente à certain.e.s participant.e.s. L'un d'entre eux rappelle que la construction du bâtiment Lumière intégrait dès l'origine la possibilité d'une continuité entre le cours Saint Emilion, la place des vins de France et le secteur Lumière. Cela dynamiserait davantage le secteur en lien avec l'animation du cours Saint-Emilion.

- C'est effectivement une intention forte, traduite dans le PLU, et qui sera conservée dans le PLU Bioclimatique. Cette hypothèse est à l'étude. Cela demande de travailler avec l'unique propriétaire du bâtiment Lumière et de réfléchir attentivement à la programmation du secteur Râpée, de l'autre côté du bâtiment.

Un participant s'interroge sur les études de capacité de transport qui sous-tendent la proposition de ligne à haut niveau de service (LHNS) car l'arrivée d'activités et d'habitant.e.s va augmenter les flux. Il se demande ainsi si Ile-de-France Mobilités a été associé à la réflexion.

- L'aménageur répond qu'IDFM étudie la ligne à haut niveau de service, en fonction des besoins, et est associé effectivement aux réflexions.

Un participant note qu'il n'y a traditionnellement que peu de dialogue entre Paris et les villes limitrophes. Le projet aurait donc intérêt à être construit en concertation avec Charenton.

- Ville Ouverte indique qu'une seule démarche globale de concertation grand public pour les deux ZAC aurait été intéressante, cependant les démarches de concertation font l'objet de procédures réglementaires (selon l'avancée du projet). Pour autant, la dialogue a lieu entre les aménageurs des deux ZAC concernées.

- **Constructibilité**

Une constructibilité divisée par deux, qu'est-ce que cela veut dire ? Quels éléments changent par rapport au premier projet ?

- La constructibilité a été divisée par deux environ puisque le précédent projet prévoyait plusieurs immeubles de grandes hauteurs (IGH), c'est-à-dire des bâtiments de plus de 50 m de haut. Le nouveau projet ne prévoit plus de telles tours. Pour le moment, il est question que certains bâtiments puissent monter à 37 m et 50 m au maximum. Cela correspond à des bâtiments de 10 à 15 étages. A titre de comparaison, le bâtiment Lumière fait 37 m de hauteur et la future tour de Charenton 180 m. La constructibilité, c'est-à-dire le nombre de mètres carrés constructibles, a également été divisée du fait de l'aménagement du jardin au cœur du périmètre, dans le secteur Triangle, qui devait initialement être entièrement bâti. Une certaine hauteur et densité est aussi ce qui permet la construction d'espaces publics et d'équipements puisque la construction permet de dégager des recettes pour les financer. L'impératif étant que l'opération reste à l'équilibre.

La localisation des immeubles les plus hauts pose questions à certain.e.s participant.e.s.

- A l'heure actuelle, il s'agirait de placer les immeubles de 50 m et 37 m plutôt sur le secteur Poniatowski. L'aménageur et la Direction de l'Urbanisme rappellent que ces implantations ne sont pas arrêtées.

2. Table-ronde - « Un quartier hospitalier, vivant et convivial »

Durant 45 minutes, trois expert.e.s ont échangé, à partir d'expériences, pour expliciter les notions qui fondent la reprise du projet.

Le principe de proximité - G. Vernouillet, en charge de l'évaluation impact santé

Il y a encore quelques années, la construction de la ville était encore pratiquement exclusivement vue sous le prisme de la construction métropolitaine. La Ville de Paris et, plus généralement, une quarantaine de métropoles dans le monde tentent aujourd'hui de penser la ville plutôt à l'échelle du quartier. Il s'agit de replacer les habitant.e.s au cœur des aménagements. Le but est de pouvoir vivre dans son quartier, à 15 minutes à pied de chez soi, c'est-à-dire, 1 kilomètre. Il faut donc y trouver tous les services et les lieux de rencontre nécessaires. Dans cette logique, l'école est un lieu stratégique. De plus en plus de cours d'écoles sont par exemple ouvertes le week-end. On développe aussi beaucoup de kiosque citoyens, de lieux de rencontre et d'entre-aide. Ces concepts ne sont pas nouveaux en soi mais invitent à changer le regard sur la façon dont la ville se construit puisqu'il faut adapter les circuits et systèmes à l'échelle du quartier. Cela implique également un travail sur l'accessibilité des logements.

Retour d'expérience - C. Deschamps, professeure des Universités en socio-anthropologie

Pour autant, il n'est pas facile de travailler la mixité sociale dans ce type de quartier. Le quartier des Epinettes dans le 17^e arrondissement en est un bon exemple. Le quartier a été rénové et construit en voulant répondre à l'objectif de « ville du quart d'heure ». Il l'est dans le sens où l'on trouve des commerces et des services pour toutes les bourses. Pour autant, la densité est une critique forte des habitant.e.s historiques ou récemment installés. Cela

empêche un accès à certaines ressources. Le seul parc du quartier est bondé aux beaux jours par exemple.

Une ville du quart d'heure, de la proximité, est pensée aussi comme une ville de la rencontre, de la mixité sociale. Mais la co-présence ne signifie pas pour autant la rencontre réelle. Aux Epinettes, durant le confinement, une laverie est devenue un lieu d'échange libre et gratuit de livres. Il y en avait en plusieurs langues. Mais les utilisateur-rices de la laverie n'utilisaient pas les livres (qui ne leur semblaient pas destinés) et les lecteurs ne fréquentaient pas la laverie pour autre chose que déposer ou prendre les livres. La rencontre réelle est donc très difficile à créer malgré les bonnes idées qui peuvent émerger : la coprésence ne signifie pas la cohabitation.

Echanges avec la salle :

- Une participante se demande les raisons de la non-lecture, explicitées alors par la langue des livres proposés et l'objet même qui est un attribut de classe sociale.
- Un participant remarque que la mixité se joue aussi dans les logements. Pour l'encourager, pourquoi ne pas penser des cages d'escaliers communes et créer des locaux communs en rez-de-chaussée ? Cela pourrait être une salle commune par exemple, pour de l'aide au devoir au sein d'un même bâtiment ou tout simplement pour favoriser les temps conviviaux. Il faudrait le prévoir dès la programmation.

Comment rendre les ressources de la ville accessibles ? - G. Derrien, urbaniste environnementaliste à Alto Step

Créer un quartier durable nécessite un prisme plus large que la prise en compte de l'environnement. Le développement durable a plusieurs piliers dont un pilier social et politique. Il est donc fondamental de penser les espaces pour permettre un accès de toutes et tous aux ressources dont chacune et chacun a besoin. Pour penser cette dimension plus concrètement dans les projets, on essaie de s'inspirer d'expériences qui ont pu fonctionner ailleurs.

Ce qui a été fait à Saint-Vincent-de-Paul est intéressant. Il est encore trop tôt pour tirer un bilan définitif de la façon dont cette expérience a pu insuffler une programmation différente, et surtout de la façon dont les habitant.e.s se l'approprient, mais on peut tout de même regarder ce qui a déjà été accompli.

Le projet de reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul a donné lieu à une occupation temporaire par Yes We Camp (qui mène une expérience similaire sur le site de Bercy Beaucoup aujourd'hui). L'association a investi les lieux et fédéré tout un écosystème d'acteur.es associatifs, de l'ESS, pour ouvrir le site à de l'hébergement d'urgence, des ateliers d'artisans, des activités culturelles ou sociales, une ouverture du site au grand public avec un restaurant-bar. Peu à peu, l'idée de faire émerger des idées de services ou de lieux qui pourraient trouver leur place dans le futur projet a émergé. Le site a d'ailleurs servi d'espace privilégié pour les démarches de concertation et d'information sur le futur projet. Aujourd'hui, les équipes en sont à la fin de conception des premiers lots. Certaines idées ou certains services développés lors de l'occupation temporaire ont été conservés dans la programmation : il y aura une plus forte proportion de logements sociaux et très sociaux. Le site accueille l'un des premiers programmes de logements en bail réel solidaire (BRS) de

Paris. Il est prévu 7500 m² de commerces relevant en partie de l'ESS et un panel d'habitant.e.s travaille sur les questions de gestion du quartier.

Echanges avec la salle :

- Un participant propose de créer des ateliers d'artistes rue Baron Leroy car il y a déjà des artistes implantés et une association « le nid de Bercy ». C'est effectivement un axe qui a émergé durant le travail du comité citoyen et qui est à l'étude dans le cadre du nouveau projet.
 - Pourquoi ne pas prévoir des aménagements minimums dans un premier temps puis laisser les associations et les acteur.es locaux s'approprier le quartier, les lieux, les laisser-faire pour ensuite s'en inspirer pour faire le projet, quitte à ce que le processus de projet soit allongé de deux ans ? C'est un peu l'idée de l'occupation temporaire du secteur Triangle par Yes We Camp : faire émerger et tester certains usages.
 - Plusieurs participant.e.s font remonter que peu d'habitant.e.s des quartiers alentours (Bercy, le 12^e) sont informés de l'existence de l'occupation temporaire Bercy Beaucoup et de la démarche de concertation, de la reprise du projet.
 - Plusieurs participant.e.s posent la question de l'intégration des hébergements d'urgence dans le futur projet. L'association Aurore est présente dans le quartier depuis des années et certain.e.s habitant.e.s, notamment les enfants, sont bien intégrés au quartier. Quelle place leur sera faite à l'avenir ? Comment les hébergements seront-ils intégrés ? Il faudrait que le projet réfléchisse à cette question.
- Le site du bastion est occupé par Aurore de façon temporaire. Il n'est pas prévu qu'il demeure en l'état. L'hébergement ne restera pas dans ce lieu là car il est prévu que le bastion soit réaménagé en jardin pour respecter le patrimoine. Une réflexion doit être menée sur la manière d'accueillir ce type de structure à l'avenir dans ce quartier.

Permettre une cohabitation apaisée de toutes et tous – interventions de G. Vernouillet, en charge de l'évaluation impact santé & C. Deschamps, professeure des Universités en socio-anthropologie

Penser la mixité et la cohabitation c'est aussi la penser à tous les âges de la vie, notamment les personnes âgées. Pour cela, l'EIS travaille par exemple sur la notion « d'îlot en pantoufle ». Il s'agit d'adapter les espaces publics pour rendre le quartier tout à fait accessible aux personnes âgées et personnes à mobilité plus réduite. Plus largement, des aménagements peuvent être mis en place pour travailler la cohabitation dans l'espace public (mobiliers urbains, frontages, cafés solidaires, bandes podotactiles, cheminements sécurisés...).

Echanges avec la salle :

- Humanité : Les participant.e.s se montrent très intéressés par l'idée « d'îlot en pantoufle ». Un participant cite l'exemple du quartier Humanité aménagé à Capinghem Lolle, à côté de Lille. La réflexion est d'autant plus importante pour le quartier de Bercy-Charenton que la topographie du site est complexe.
- Une gestion à anticiper : Un participant soulève un point d'attention à anticiper dès la réflexion sur le projet. L'accessibilité est de plus en plus souvent prise en compte

dans l'espace public, pour aller dans les métros et les gares... mais les pannes d'ascenseurs ou d'escaliers roulants sont fréquentes. Comment faire pour que l'accessibilité soient effectivement garantie, y compris en anticipant les problèmes de gestion et de panne du matériel ?

Veiller à l'intégration de (vraiment) tous les publics, dès la conception, ... pour éviter les déconvenues par la suite. Catherine Deschamps.

L'appropriation du nouveau quartier le long du boulevard Macdonald est intéressante car il montre bien certaines déconvenues dans la façon de penser l'espace public. Le quartier a été pensé avec de grands espaces ouverts, où chacune et chacun est vu et peut-être vu. Les femmes, en particulier, ont donc plutôt tendance à s'y sentir davantage en sécurité. En même temps, cela a eu un effet qui n'avait pas été pensé : l'ensemble des regroupements ou des petits trafics se sont reportés plutôt à l'arrière du quartier. Ainsi, d'autres publics sont exclus de ces espaces, notamment les plus précaires, car l'aménagement déplace des pratiques dites indésirables au sein de recoins. Ces pratiques créent alors des freins mentaux pour fréquenter ces espaces.

3. Le temps de travail citoyen

Atelier de travail sur l'aménagement de l'espace public sous le périphérique

Une identité à créer en jouant sur les structures... pour un espace que l'on aime traverser au quotidien

Selon les participants, les espaces publics du passage sous le périphérique devraient permettre avant tout une traversée rassurante et agréable au quotidien. Pour cela, un travail paysager permettant d'intégrer les superstructures de l'autopont doit être mené. Ils aimeraient passer au quotidien sous le boulevard périphérique pour y regarder les interventions artistiques et colorées réalisées sur les piliers. Loin d'être un « bout de ville », cet espace pourrait aussi avoir son identité. Il s'y dégagerait une ambiance positive. On pourrait même s'y connecter en bluetooth pour partager sa playlist, comme sur une partie des quais de Seine. Ce ne serait pas un lieu de destination en soi mais un chemin agréable à prendre pour aller au travail ou à l'école, rejoindre Bercy.

Certain.e.s participant.e.s imaginent un paysage où superstructures et végétation se mélangent. Ce pourrait même devenir un espace de fraîcheur, en intégrant un chemin d'eau et de verdure.

Un travail important sur l'éclairage et les ambiances lumineuses est nécessaire

Pour toutes et tous, un travail très fin sur les ambiances lumineuses et sur le bon niveau d'éclairage est nécessaire. Ce lieu devrait pouvoir être traversé sans appréhension, aussi bien la nuit que le jour. Il pourrait être même distrayant de rentrer le soir par la rue Baron-Le-Roy pour regarder les projections et les jeux de lumière.

Une rue « banalisée », où l'on peut s'arrêter faire quelques courses sur le chemin

Entre Paris et Charenton, la rue Baron-Le-Roy pourrait être une rue « normale ». Le passage sous le périphérique et ses abords pourraient offrir quelques commerces de proximité, « ceux auxquels on s'arrête en rentrant du travail ».

Quelques évènements programmés ponctuellement pour renforcer la vie de ce lieu particulier

Cela pourrait être un espace sur lequel il serait possible d'organiser ponctuellement des évènements urbains, des expositions. Il existe des collectifs en lien avec les friches urbaines et avec la petite ceinture qui investissent les endroits moins fréquentés. Ce lieu pourrait en faire partie.

Une circulation facilitée et sécurisée.

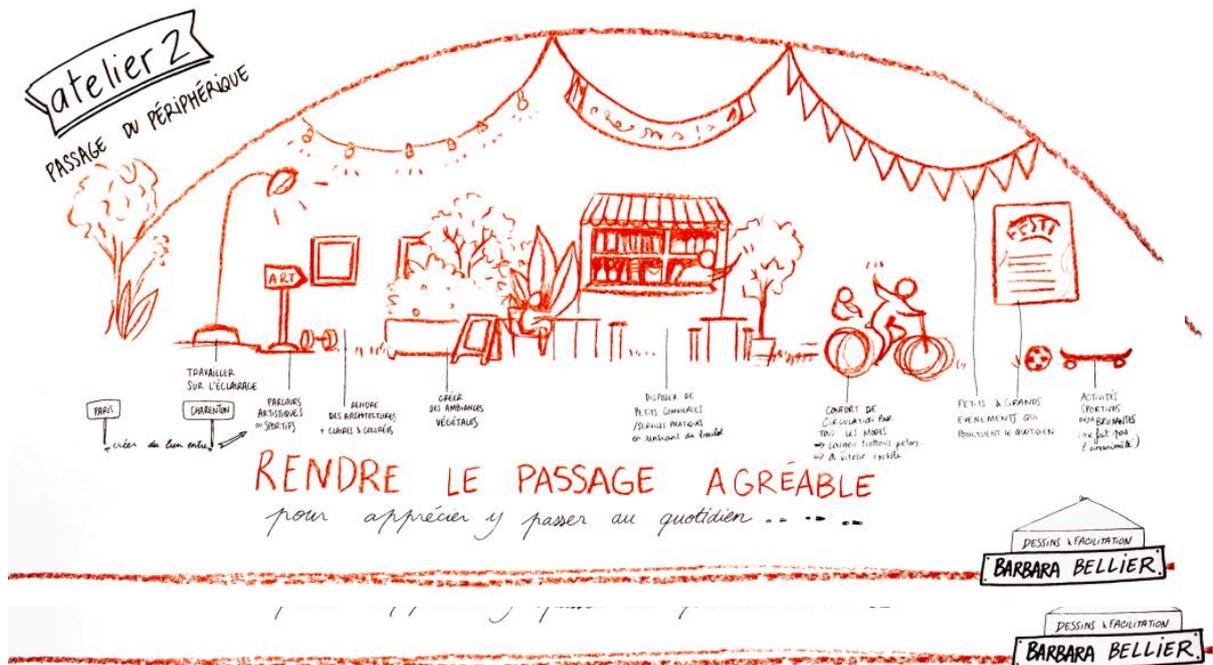
Un préalable pour l'aménagement de ce lieu serait de garantir une circulation facilitée et sécurisée des cyclistes et des piéton.ne.s en travaillant sur les revêtements et en prenant garde à la séparation des modes.

A cet endroit, la rue pourrait être aménagée de façon à réduire naturellement la vitesse de circulation des cyclistes qui pourraient être tentés d'accélérer dans la descente.

Des parcours sportifs ou artistiques à créer entre Paris et Charenton.

Les participant.e.s insistent pour que ce secteur soit aménagé en concertation avec les deux villes de Paris et Charenton-le-Pont. Ce chemin pourrait être animé et aménagé avec des parcours sportifs ou artistiques qui invitent à passer de Paris à Charenton. La signalétique pourrait être harmonisée pour mettre en valeur les ressources et les acteur.es locaux présents de part et d'autre du périphérique.

Une facilitatrice graphique a rendu compte des échanges sous la forme d'un dessin réalisé en direct dans la salle :



Atelier de travail sur l'organisation de la vie en public

L'idée de la table était de répondre aux deux questions suivantes :

- Quels besoins en termes de services et d'équipements ?
- Comment concevoir des espaces extérieurs accessibles, accueillant et hospitaliers ?

Pour cela, les participant.e.s étaient invités à réfléchir à des situations fictives en incarnant des personnages.

1/ Une personne âgée qui réside au secteur Poniatowski et souhaite aller faire quelques courses au sein du secteur Lamé : la préconisation des participant.e.s est de passer par la rue Baron-le-Roy afin d'emprunter le trajet le plus court possible. Cependant, il y a une topographie délicate à gérer notamment des pentes au niveau du carrefour entre le secteur Poniatowski et le jardin Triangle. Les commerces souhaités correspondent à des commerces de bouche, ainsi qu'à des lieux de sociabilités accessibles à toutes les bourses (tels des cafés et restaurants solidaires, ou des bars moins onéreux que ceux de Paris Rive Gauche). Il y a déjà de grosses enseignes comme la Fnac à proximité.

2/ Une jeune femme en fauteuil roulant, résidant au secteur Lamé, et qui souhaite aller jardiner au secteur Triangle : la préconisation est de passer par la rue Baron-le-Roy afin d'emprunter le trajet le plus court, cependant les dénivelés et rails de la petite ceinture posent question. Il est envisagé de mettre en place un funiculaire ou un ascenseur, cependant les pannes possibles font que l'élément élévateur devrait pouvoir se trouver au sein d'un lieu de vie accessible à toutes et tous. La question se pose si le fauteuil est électrique ou non, ce qui amène à l'idée d'intégrer des bornes de recharge électrique dans le quartier. Le revêtement du sol doit aussi être traité en prenant soin de faire attention au phénomène de glisse et aux nuisances sonores potentielles. Concernant le jardinage, il est envisagé de mettre en place des bacs potagers en hauteur pour les rendre accessibles à toutes et tous et éviter la pollution éventuelle du sol. Le jardin doit être collectif, et géré par des enfants et personnes âgées (en créant du lien à travers les structures dédiées).

3/ Des artisans implantés dans le secteur Poniatowski, qui doivent réceptionner une livraison puis livrer une commande dans le 13^e arrondissement : la préconisation est de travailler en lien au futur Hôtel logistique pour réceptionner les livraisons professionnelles, puis de passer par le boulevard Poniatowski pour accéder au lieu de livraison. Cependant, des passages compliqués peuvent être notés, tel qu'entre le secteur Poniatowski et le boulevard. En termes de livraison, la volonté est de travailler avec des vélos cargo, mais cela nécessitera de bien penser les espaces de circulation à vélo (pour éviter les conflits éventuels avec les bus, par exemple).

4/ Une personne malvoyante qui habite près du parc de Bercy et veut récupérer un colis : la première question qui se pose est liée à l'aménagement avec la mise en place d'un fil d'Ariane et de signalements sonores aux croisements (individuels ou collectifs), et la seconde question est liée à la gestion du colis, avec la nécessité de le porter. Il est envisagé de créer des garde-corps permettant de faire glisser des éléments lourds dans les pentes ou escaliers, mais aussi de faire appel aux services à la personne (mais il ne faudrait pas freiner les sorties à l'extérieur).

5/ Deux hommes qui souhaitent faire un footing pendant 1 heure en partant de BNF et en traversant le cour Saint-Emilion pour arriver au secteur Léo Lagrange : la préconisation est de traverser le parc de Bercy, de traverser Bercy-village, puis le bâtiment Lumière et d'arriver au-dessus de la Râpée si l'espace est végétalisé. Il est demandé de passer dans les voutes du tunnel des Artisans pour prendre une collation. Puis, ils utiliseraient l'aménagement de la Petite ceinture pour rejoindre le stade Léo Lagrange. Les besoins exprimés correspondent alors à un parcours fléché, des éléments liés à la sûreté urbaine, des toilettes publiques, des assises pour se reposer et des postes de secours.

Donc, la rue Baron-le-Roy est perçue comme un axe central du projet pour relier les divers secteurs entre eux. Des questions se posent alors sur sa capacité pour accueillir l'ensemble des usages, à la fois en termes de déplacement et de bien-être.

Une facilitatrice graphique a rendu compte des échanges sous la forme d'un dessin réalisé en direct dans la salle :



4. Temps de parole non-mixte sur l'expérience de l'espace public selon le genre

Du côté des femmes :

Aller aux toilettes.

Une des inégalités les plus fortes dans l'espace public, c'est l'accès aux toilettes. Il n'y a pas suffisamment de commodités urbaines et le mobilier présent est rarement adapté, notamment lorsque les mères sont accompagnées de bébés ou de jeunes enfants. Pour être accueillant, l'espace public, en particulier à proximité des parcs et des écoles, doit être équipé de toilettes et le design devrait être repensé pour répondre aux besoins techniques : comment changer un enfant ? comment poser un nourrisson ? Une participante cite l'exemple du Japon, où ces commodités sont plus présentes.

Le parvis des écoles, un espace de rencontre à valoriser.

Les participantes notent que les parvis et les abords des écoles sont des lieux d'attente et de rencontre fréquentés au quotidien. Le projet devrait donc porter une attention toute particulière à ces espaces centraux.

Être à l'aise de jour et de nuit.

L'espace public oui mais pas à n'importe quelle heure. Pour se sentir en sécurité et à l'aise dans l'espace public, un système d'éclairage est nécessaire. Il peut être automatique et

s'éteindre lorsque personne ne passe, pour des raisons de coûts et de bon sens écologique, mais doit tout de même permettre de voir à 100 m devant soi. Un travail sur l'intensité lumineuse des éclairages pourrait aussi être mené.

Les participantes se sentent plus à l'aise lorsque les chemins sont nettement tracés. Traverser une pelouse ou une place de nuit peut-être une source d'inconfort pour certaines.

Animer la rue, traverser un parc.

Une implantation stratégique des commerces est importante pour créer des points de repères et d'animation la nuit, surtout à proximité du parc. Ainsi le Hameau ferroviaire pourrait prévoir quelques commerces ou cafés pour éviter une traversée « vide », à travers deux parties du futur parc. La question de l'animation est donc importante avec un juste gradient à trouver.

Le boulevard Poniatowski le long de la petite ceinture est pointé comme un linéaire peu rassurant pour certaines femmes.

Un café pour toutes !

Profiter de l'espace public, se retrouver... c'est aussi aller prendre un café ou un verre. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes pratiques et l'implantation ou l'ambiance d'un lieu jouent beaucoup sur la fréquentation des femmes sur un espace public. Certaines peuvent, inconsciemment, ne pas se sentir invitées à s'installer en terrasse si l'établissement semble plutôt fréquenté par des hommes ou trop « chic ». Pour les participantes, plus un café est ouvert sur l'espace public et simple, plus il favorise la mixité et la présence de femmes et de toutes les classes sociales. La guinguette est un espace qui semble fonctionner en ce sens : le flou entre l'espace public et l'établissement, l'ambiance festive peut faciliter l'appropriation de plusieurs types de public.

Du côté des hommes :

Un sentiment d'insécurité partagé

Il y a une prise de conscience du risque plus élevé chez les femmes que chez les hommes, où le fait de se tenir par le bras entre hommes et femmes permet d'éviter des déconvenues pour ces dernières. Ainsi, le harcèlement sexuel existe et est perçu.

Cependant, le sentiment d'insécurité est aussi présent chez les hommes, notamment la nuit et dans certains espaces peu animés tels le bois de Vincennes ou les passages sous le périphérique. Pour éviter cela, l'éclairage doit être traité avec soin, des animations peuvent y être implantées et la vue dégagée pour savoir ce qui se passe au loin. De même, la moindre fréquence des transports en commun fait qu'il y a moins de monde dans la rue et le réseau de bus de nuit n'est pas optimal (il faut savoir quand le bus passe et à quel endroit).

Les hommes ont tendance à sortir de plus en plus dans un territoire local depuis les confinements. Cela est aussi lié aux transports en commun avec pour idée de pouvoir rentrer à pied en cas de problème. Cela crée une certaine angoisse. Une offre locale pour sortir le soir est alors demandée.

Végétaliser davantage

Pour se promener en journée, les espaces verts sont appréciés. Cependant, il semble manquer une trame bleue, la présence de l'eau au sein des quartiers parisiens. Or, elle a un côté apaisant et est appréciée. Une place calme sera davantage traversée s'il y a un jet d'eau qui permet de rafraîchir l'atmosphère en cas de fortes chaleurs.

Le parc A. Citroën est apprécié du fait du miroir d'eau et des jets d'eau. Cependant, cela peut s'avérer onéreux donc l'idée est d'utiliser de l'eau non potable (en lien au château d'eau à Bercy Beaucoup par exemple) et de mettre en place des revêtements du sol perméables. Il faut cependant prêter soin à ce que l'espace ne soit pas boueux, mais des revêtements existent pour cela. L'eau de pluie pourrait aussi être récupérée avec les toitures végétalisées.

Au sein des cours d'immeubles, il est demandé de prévoir des cours plantées, en faisant attention aux ombres produites par les feuillages (par rapport aux intérieurs des logements qui seraient plus sombres). Il peut y avoir des espaces verts préservés, sans usage, pour laisser la biodiversité s'épanouir. Les espaces moins appréciés, tel le passage sous le périphérique, pourraient être végétalisés pour éviter de voir le béton. Cela diminuerait aussi les îlots de chaleur urbaine.

Se rencontrer

Il est noté un manque de lieux de rencontres, de pauses, de lien social. L'idée est de pouvoir échanger et discuter sans forcément dépenser de l'argent. Des assises pourraient être créées et, par rapport au phénomène du sans-abrisme, l'idée est de s'appuyer sur une programmation adaptée (logements partagés, centre sociaux...).

Se déplacer

La signalétique utilisée dans l'espace public, évoquant souvent des profils masculins, ne constituent pas un réel sujet pour les hommes. La question des déplacements, pour eux, est surtout celle de l'emplacement des pistes cyclables, trop proches des piétons qui sont au même niveau. De même, des incivilités sont remontées de la part des cyclistes et de ceux roulant en trottinette.

Une facilitatrice graphique a rendu compte des échanges sous la forme d'un dessin réalisé en direct dans la salle :

